

# PARCOURS

THENAY

(LE CONTROIS-EN-SOLOGNE)

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER  
ET DU ROMORANTINAIS



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE

# THENAY

Situé à proximité de Pontlevoy, Thenay fait partie de ces communes au charme discret, où le développement urbanistique a su préserver les traces du passé. Son centre bourg placé au sommet d'un plateau, formé par le ruisseau du Beugnon, se déploie autour de l'église dans une grande harmonie architecturale. Les vicissitudes de l'Histoire ont légué à la commune un patrimoine religieux d'une valeur esthétique exceptionnelle, en même temps que des témoignages du passage de soldats américains, dont la présence a de quoi surprendre pour qui ne connaît pas l'histoire de la vallée du Cher au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a, de même, conservé les témoignages de la présence seigneuriale qui l'a régie au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne, ainsi que de la vie quotidienne du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Je vous invite donc à découvrir, à l'aide de cette brochure, les trésors que recèlent cette commune. Je suis certain qu'à l'issue de votre visite, vous aurez envie d'y revenir entourés de vos proches, pour leur faire connaître le fruit de votre découverte.

## **Christophe Thorin**

Président du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

### **Couverture :**

Retable anversois conservé dans l'église, représentant en son centre une Adoration des Mages ; la Grand'Maison.

### **Photos :**

**Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais**

(sauf mentions contraires)

### **Maquette et texte :**

**Valérie Chapeau, d'après DES SIGNES**

(Studio Muchir Desclouds 2015)

# SOMMAIRE

## **4 AUX ORIGINES DU BOURG**

1. «Le lieu des chênes»
2. Un site occupé depuis la Préhistoire
3. L'abbé Bourgeois et l'Homme Tertiaire

## **6 L'ÉGLISE DE THENAY**

1. Des origines médiévales
2. Une reconstruction partielle au XIX<sup>e</sup> siècle
3. Un retable anversois

## **8 LA PRÉSENCE SEIGNEURIALE : CHÂTEAUX ET PIGEONNIERS**

1. La seigneurie de la Grand'Maison : des Le Chat à Pierre Ricois
2. L'évolution architecturale de la Grand'Maison
3. Le château du Roger
4. Les pigeonniers

## **12 BÂTIMENTS TECHNIQUES ET COMMUNAUX**

1. Le four à chaux
2. Le lavoir
3. La mairie-école

## **14 LE SOUVENIR DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

1. Un vitrail commémoratif
2. Le monument aux morts
3. La présence américaine

## **16 BIBLIOGRAPHIE**

## **16 GLOSSAIRE**

## **17 PLAN**

# AUX ORIGINES DU BOURG

**SITUÉ AU NORD-OUEST DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS, À 1KM DE LA COMMUNE DE PONTLEVOY, LE BOURG DE THENAY A DES ORIGINES TRÈS ANCIENNES. SES VESTIGES PRÉHISTORIQUES ONT NOTAMMENT ATTIRÉ L'ATTENTION D'UN DES TOUT PREMIERS PALÉONTOLOGUES DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.**

## «LE LIEU DES CHÊNES»

D'après l'ethnologue Stéphane Gendron, l'origine du nom de la commune est celtique. L'étymologie du mot « Thenay » vient du gaulois «tanno», qui signifie «chêne», ajouté du suffixe *-iacum*, réduit à -é, parfois -ay dans la région. Thenay signifie donc «lieu des chênes». Il existe une commune du même nom dans l'Indre et un village nommé Thénay à Bournand (Vienne). Ces trois toponymes ont la même origine.

## UN SITE OCCUPÉ DEPUIS LA PRÉHISTOIRE

La commune de Thenay se situe sur deux petits plateaux, creusés par le ruisseau du Beugnon. Ce ruisseau rejoint le Bavet sur la commune de Monthou-sur-Cher puis se jette dans le Cher. Le centre-bourg de Thenay se situe sur le plateau en rive droite du Beugnon.

Plusieurs lieux-dits de la commune conservent les vestiges d'une présence humaine depuis la Préhistoire. Deux polissoirs ont été trouvés près du ruisseau du Beugnon à environ 2 kilomètres du bourg, sur la rive droite du ruisseau.

Le site des Creuziaux au sud-ouest du bourg, près l'étang du Roger, atteste d'une occupation de la Protohistoire à la période gallo-romaine. On y a découvert : quelques objets et une fibule incomplète remontant à la Protohistoire ; les vestiges d'une villa et d'une sépulture gallo-romaine ainsi qu'un poids de tisserand et une inscription fragmentaire portant les lettres «ALL». Des monnaie antiques ont aussi été découvertes sur le territoire de la commune. Elles portent les effigies de Tibère (14-37), Salonine (260-268) ; Claude II le Gothique ; Crispus César, fils de Constantin (303-326) ; Constance II (351-362) et Maxime (381-388).

Cette occupation du site doit être remise dans le contexte des monuments antiques retrouvés dans les communes limitrophes de Thenay ; un imposant dolmen appelé « La Pierre de Minuit » est encore visible dans la commune de Pontlevoy. La commune de Monthou-sur-Cher appartenait à la ville antique de *Tasciaca* regroupant également les communes actuelles de Thésée et de Pouillé. Un quai de débar



**L'abbé Bourgeois** (publié dans *Patrimoine dans votre commune* n°17, *Thenay*. CDPA, cf. Bibliographie).



**Le dolmen dit «La Pierre de Minuit» à Pontlevoy.**

quement a été retrouvé à Monthou-sur-Cher, ainsi qu'un ensemble bâti à proximité de la rivière. Le château du Gué-Péan aurait également été construit sur les ruines d'un bâtiment militaire gallo-romain.

Ces communes de la Sologne viticole sont donc les témoins d'une présence humaine très ancienne.

### **L'ABBÉ BOURGEOIS ET L'HOMME TERTIAIRE**

Louis-Alexis Bourgeois est né le 28 avril 1819 au moulin d'Artins en Vendômois. On décèle chez lui une intelligence précoce. Ses parents l'inscrivent au Séminaire. Il est nommé professeur de philosophie au collège de Pontlevoy en 1851. Il en devient le directeur en 1869 et il y meurt le 20 juin 1878. Il est une figure marquante du monde scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a d'abord été un éminent géologue mais il reste surtout célèbre en tant que préhistorien. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la géologie et la paléontologie sont des sciences nouvelles et controversées. Les découvertes de fossiles d'animaux et l'étude des sols pour dresser l'histoire de la Terre remettent en cause les

théories bibliques de création du monde. L'abbé Bourgeois adopte avant 1860 les idées de Boucher de Perthes sur l'existence de l'homme fossile. En 1867, il avance l'existence de l'Homme Tertiaire, en se basant sur des silex trouvés à Thenay à la base du calcaire de Beauce. Selon cette théorie, l'Homme existerait depuis... 25 millions d'années ! D'après les découvertes archéologiques actuelles, le plus ancien hominidé vivait sur Terre il y a environ 7 millions d'années. Il s'agit de Toumaï, découvert au Tchad en 2002. En fait, les silex retrouvés dans le calcaire de Beauce avaient été entaillés, non par la main de l'homme, mais par un poisson carnassier géant.

Grâce à la prospection au sol, l'abbé Bourgeois a trouvé sur la commune de Thenay un matériel lithique abondant. Les paléontologues les identifient et les datent parfaitement aujourd'hui : bifaces de l'Acheuléen finissant (120 000 ans B.P.<sup>1</sup>) et du Moustérien (50 000 ans B.P.) ; grattoirs, pointes et burins (35 000 - 10 000 ans) ; matériel du Néolithique, utilisé vers 3500 av. J.-C. environ.

<sup>1</sup> B.P. : «before present» - avant notre époque

# L'ÉGLISE DE THENAY

**LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE THENAY REMONTENT AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE. PARTIELLEMENT RECONSTRUITE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, ELLE EST L'ÉCRIN D'UN DES PLUS BEAUX RETABLES DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS.**

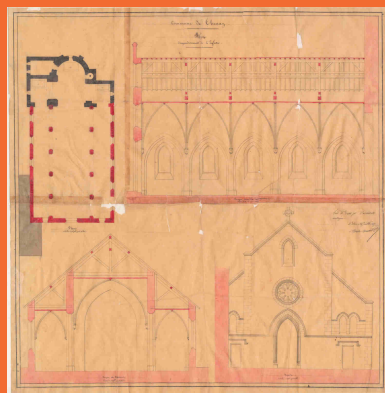
## **UNE ÉGLISE MÉDIÉVALE**

L'église de Thenay dépendait de l'abbaye de Pontlevoy, qui avait fondé un prieuré dans la paroisse. Une bulle du Pape Luce II, datée de 1144, nous apprend qu'un édifice de culte existait déjà et qu'il avait été donné à l'abbaye. Si on ignore sa date de construction, on possède néanmoins une précieuse description datée de 1735. À cette époque, l'église se compose d'un chœur, une nef, deux chapelles de chaque côté du chœur. La chapelle de gauche ou « *du côté de l'Évangile* » est intégrée dans une aile. Elle est décorée d'un autel et d'un tableau de Notre-Dame du Rosaire. L'autre chapelle, côté droit, sert de chapelle seigneuriale. Elle est ornée d'une « table de bois en forme d'autel, [d']une litre peinte sur le mur et deux tombes, dont l'une comporte l'inscription : « *ci-gist le corps de Monseigneur Charles le Chat, Ecuyer seigneur de Thenay décédé le ... décembre 1618* ». La litre a été faite vers 1700. Les armes du sieur de Montizeau, alors propriétaire de la Grand'Maison, y figurent. Cette chapelle a une porte individuelle qui donne sur le cimetière et qui est

l'objet de contestations avec le curé : il sera ordonné par l'évêque qu'elle soit murée. Cette description est conforme au plan cadastral de 1808. Elle indique encore que les chapelles semblent avoir été construites en même temps et après le reste de l'église et du clocher. La charpente de l'église aurait été refaite vers 1780.

## **UNE RECONSTRUCTION PARTIELLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Entre 1809 et 1857, l'église a connu plusieurs campagnes de restaurations et de travaux d'entretien courant sans que son plan soit modifié. L'année 1857 marque une modification profonde du bâtiment. L'église est devenue trop petite pour contenir tous les fidèles. Aussi la municipalité décide-t-elle de la reconstruire en grande partie, dans le style néo-gothique, en la dotant de deux collatéraux communiquant avec la nef par des arcs brisés. Le lambris qui couvrait l'église est également remplacé par une voûte en briques recouverte de plâtre. Les plans et devis ont été dressés le 18 mars 1857 par l'architecte de l'arrondissement : Martin-



**Projet de restauration et de reconstruction de l'église (1857).** Archives Départementales du Loir-et-Cher, 276 Fi 257.



**Vue de l'église côté sud.**

Monestier. Les travaux sont adjugés le 16 mai 1857. L'année suivante, le clocher est refait par l'entreprise Bled-Auger.

### **UN RETABLE ANVERSOIS**

Le retable situé dans le collatéral nord, à côté du chœur, a été réalisé au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans un atelier anversoïis. La ville d'Anvers était alors spécialisée dans la production de ces images pieuses. Un retable présentant des liens de parenté stylistique est également conservé en Auvergne.

Il n'était pas destiné à l'origine à orner l'église de Thenay mais l'abbaye de Pontlevoy. Il aurait été commandé pour décorer la chapelle funéraire de Georges d'Amboise, mort en 1522 en Italie et dernier descendant de Geldouin de Saumur, fondateur de l'abbaye. Il aurait été déposé à Thenay à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au moment des guerres de Religion pour éviter sa destruction<sup>1</sup>. Sa présence est seulement signalée en 1840, lors d'une visite épiscopale. Il a été exposé dans le cadre des expositions universelles de 1889 et 1900. Sa relative célébrité lui a valu d'être dérobé dans la nuit du 7 au

8 septembre 1910. La légende veut qu'il ait été volé par la Bande à Bonnot. Cette bande de malfaiteurs anarchistes du début du XX<sup>e</sup> siècle est restée célèbre pour avoir terrorisé Paris et sa banlieue pendant quelques mois. En réalité, cette bande ne s'est formée que plus d'un an après le vol du retable. Le véritable voleur et ses complices ont finalement été appréhendés en 1911. L'auteur principal, Marcel Claude Xavier Simonin, né à Paris le 12 février 1889, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement était faux-monnayeur. Il avait fréquenté un temps les milieux anarchistes en collaborant au journal « l'Anarchie ». Il avait eu l'occasion d'y connaître quelques membres de la bande à Bonnot. Il a été condamné à 10 ans de travaux forcés. Ses complices, David et Molinier, ont été arrêtés à Paris mais on ignore la peine à laquelle ils ont été condamnés. L'église est également ornée de vitraux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Un vitrail réalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle fera l'objet d'une description particulière dans le chapitre consacré à la Première Guerre mondiale.

<sup>1</sup> Hypothèse de Colette Beaune. Cf. bibliographie.

# LA PRÉSENCE SEIGNEURIALE © CHÂTEAUX ET PIGEONNIERS

**AVANT LA RÉVOLUTION, LA PAROISSE DE THENAY ÉTAIT SOUS LA DÉPENDANCE DE LA SEIGNEURIE DE LA GRAND'MAISON. LA SEIGNEURIE DU ROGER, SITUÉE À LA SORTIE DU BOURG, EN DIRECTION DE PONTLEVOY, A APPARTENU À LA FAMILLE DE GUILLAUME DE PLAINVILLIER, ABBÉ DE PONTLEVOY DE 1418 À 1468. DEUX PIGEONNIERS SITUÉS À PROXIMITÉ DE L'ÉGLISE ET DANS LA COUR DE LA GRAND'MAISON SONT AUSSI LES TÉMOINS DE LA DOMINATION SEIGNEURIALE.**

## **LA GRAND'MAISON ET LA SEIGNEURIE DE THENAY : DES LE CHAT À PIERRE RICOIS**

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Thenay est possédée par la famille Le Chat. On ignore le nom des seigneurs antérieurs. Elle est une seigneurie vassale de celle du Roger. Charles le Chat, enterré dans l'église, est l'époux de Charlotte de Noblet dont il a au moins 7 enfants. Il meurt en 1619. Son fils Louis épouse en 1623 ou 1624 Marie de Bodin, fille de Jacques de Bodin, seigneur de Boisrenard (Nouan-sur-Loire), capitaine du château et du parc de Chambord. Louis et Marie ont au moins 3 enfants, dont un fils posthume, fin 1632. À partir de 1645, les ennuis financiers apparaissent. Marie de Bodin emprunte des milliers de livres entre cette année-là et 1661. La seigneurie de Thenay est vendue par adjudication, pour cause de saisie, à la requête du neveu de Marie de Bodin, Jacques Chauvel, sieur de la Pigeonnière. La seigneurie, ainsi que la métairie des Aulnaies et la closserie d'Aiguison sont vendues à Jacques Chauvel pour la somme de 18 000 livres. Il ne semble toutefois pas résider à Thenay. Marie de Bodin continue d'y vivre et y

meurt en 1683. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le beau-frère de Jacques Chauvel, Pierre de Troye devient dans les faits seigneur de Thenay. Pourtant c'est le neveu de Jacques Chauvel, François de Troye, fils de Pierre, qui prend le titre de seigneur. Trois de ses enfants y naissent et deux sont enterrés en 1706 et 1708 dans la chapelle seigneuriale de l'église. À la mort de Pierre de Troye, la seigneurie revient au frère de François, Pierre, écuyer, seigneur de Montizeau, prêtre chanoine de la cathédrale de Blois. Il la revend à Philippe Corset, huissier de l'antichambre de Monsieur, frère du roi puis du duc d'Orléans. En 1805, la Grand'Maison est achetée par un certain Pierre Ricois.

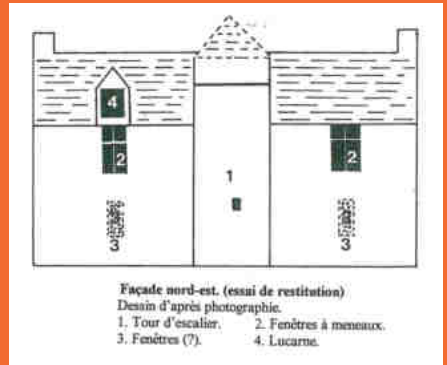
## **ÉVOLUTION ARCHITECTURALE DE LA GRAND'MAISON**

La Grand'Maison se trouve au cœur du bourg de Thenay, à proximité immédiate de l'église. Un aveu de 1696 fait par Pierre de Troye contient une description du site : la maison est accompagnée de jardins, d'une vigne, d'une cour, divisée en haute et basse cour,





Façade sud de la Grand'Maison



Plan de la façade nord de la Grand'Maison

(publié dans *Patrimoine dans votre commune* n°17, Thenay.  
 CDPA, cf. Bibliographie)

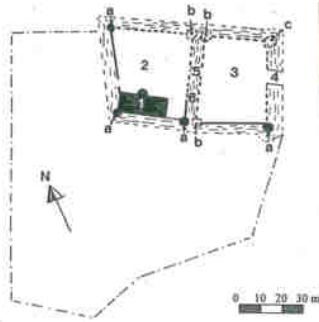
d'un pigeonnier et de trois « minées » de terre ou environ situées entre la route allant de Thenay à Montrichard. Il faut y ajouter « une garenne à conins »\* ainsi qu'une grange et une pièce de terre labourable. Pierre de Troye possède en outre 4 bœufs et 20 hectares de terres, vignes et prés.

La séparation entre la haute et la basse cour était matérialisée par un mur d'enceinte et un fossé. Le mur a été en partie détruit et le fossé comblé. Actuellement, le bâtiment principal mesure 18 mètres de long sur 8 mètres de large. Il est édifié sur une cave voûtée, assez basse, dont la construction est faite de blocage en pierre. Le bâtiment possède deux niveaux d'élévation et il a subi de nombreuses modifications.

Au sud, le rez-de-chaussée possède une porte près du pignon est, permettant une communication entre le bâtiment principal et une extension ajoutée par la suite. À l'origine, l'accès au premier étage se faisait par un escalier extérieur. L'éclairage du premier étage se faisait initialement par deux ouvertures actuellement

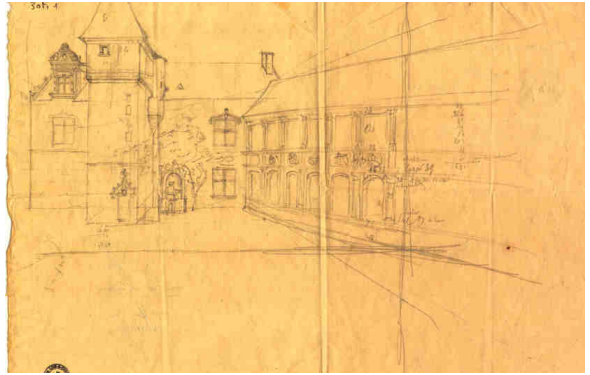
murées. Les grandes fenêtres actuelles placées juste sous le toit, sont des percements postérieurs.

Sur la façade nord, une lucarne en pierre de taille a été construite au XVII<sup>e</sup> siècle, à gauche de la tour d'escalier. Directement au-dessous de la lucarne se trouve une autre ouverture à meneau aujourd'hui bouchée, et une porte. La tour d'escalier, située au centre de la façade a été ajoutée après la construction du bâtiment, peut-être vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle a été plaquée contre le mur existant car les pierres de la tour ne s'imbriquent pas dans le mur. Il est possible que cette tour ait été construite à une époque de remaniement du bâtiment et surtout de ses circulations. En raison de l'insécurité ambiante qui caractérise la région au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, on a peut-être souhaité déplacer l'entrée originelle, placée sur la façade sud et sans doute trop exposée, vers la façade nord, donnant sur la cour, et protégée par deux tours. Le domaine de la Grand'Maison possède aujourd'hui 4 tours mais il devait en avoir 6 ou 8. Construites en même temps que le



Plan restitué de la Grande Maison.

- |   |                    |
|---|--------------------|
| 1. Bâtiment principal.                                    | 2. Cour.           |
| 3. Avant-cour (militaire).                                | 4. Entrée.         |
| 5. Passerelle (?).  | 6. Fossés (?).     |
| a. Tour existante.  | b. Tour restituée. |
| c. Tour restituée (existait encore en 1845) <sup>13</sup> |                    |



Vue du château du Roger par Louis de la Saussaye

(Album Blésois, Archives départementales du Loir-et-Cher, dépôt du Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie. 30Fi 2/1)

### Plan d'ensemble restitué de la Grand'Maison

(publié dans *Patrimoine dans votre commune* n°17, Thenay. CDPA, cf. Bibliographie)

bâtiment principal, elles ont été percées de cannonières, très certainement dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute pour les mêmes raisons que le déplacement de l'entrée du logis. Leurs embrasures intérieures de dimensions variables, ouvre un angle de tir de 20 à 40°.

### LE CHÂTEAU DU ROGER<sup>1</sup>

Le Roger est cité dès 1250 comme relevant de la seigneurie de Montrichard. En 1416, il est la propriété de Guillaume de Plainvillier, abbé de Pontlevoy, dont la famille, originaire de Méhers, y possédait la terre de Plainvilliers<sup>2</sup>. Il passe ensuite entre plusieurs mains. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il appartient à un certain Charles de la Roque. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle il appartenait à la famille Durozier. Les bâtiments se composaient de deux corps principaux. À l'ouest se situait un logis bâti au XV<sup>e</sup> siècle, dont certaines fenêtres ont un arc en accolade et dont le comble a été percé par la suite d'une lucarne Renaissance. Ce logis était desservi par un escalier hors œuvre de plan carré, aujourd'hui démolit. Un puits lui était attenant. À l'est, un pavillon

central était couronné par un haut comble éclairé d'une grande lucarne Renaissance. Il est encadré de petites ailes. Cet ensemble pourrait être du XVI<sup>e</sup> siècle. Reliant ces deux bâtiments, une galerie à deux niveaux possède un riche décor Renaissance. Les ouvertures en anse de panier sont encadrées de pilastres à piédestaux et chapiteaux sculptés et, entre les deux étages, l'allège des fenêtres est ornée de médaillons à bustes sortants avec des blasons bûchés. L'historien blaisois Louis de la Saussaye a réalisé un dessin de la bâtisse au XIX<sup>e</sup> siècle. On sait que la propriété a subi beaucoup de remaniements par la suite. Encore en mains privées, elle ne se visite pas.

### LES PIGEONNIERS

Deux pigeonniers se dressent dans le centre-bourg. Le premier est situé à côté de l'église ; le second se trouvait dans une tour d'enceinte de la Grand'Maison, côté basse cour. Le pigeonnier de l'église est dit en pied car il est doté de boulines ou nids partant depuis la base de l'édifice. Cette particularité indique l'importance du seigneur qui



Extérieur du pigeonnier de l'église.



Intérieur du pigeonnier de l'église.

possédait le pigeonnier. D'après la coutume de Blois, pour avoir droit de colombier ou fuie à pied, il faut être seigneur haut justicier avec censive, ou bien il faut être seigneur de fief, avoir censive et terre en domaine. On ignore toutefois à quelle seigneurie appartenait ce pigeonnier.

Construit en calcaire de Beauce, avec une partie supérieure tronquée, l'édifice mesure encore 7,30 mètres jusqu'à la corniche. L'intérieur a conservé sa disposition d'origine, en dépit d'un plancher en bois construit bien plus tard, à 3 mètres du sol. Tout autour du pigeonnier courent des corniches en calcaire de Beauce. Elles servent de perchoir aux pigeons. Les boulins servant de nids aux pigeons sont situés entre les corniches. Ils sont disposés en damier sur toute la hauteur de l'édifice. 37 boulins ont été relevés par rangée. Dans son état actuel, le pigeonnier comporte donc 962 boulins. Les nids sont construits en L, tantôt tournés vers la gauche, tantôt tournés vers la droite. Cette disposition garantissait un maximum de confort et de tranquillité au couple de pigeons, surtout en période de couvée. Pour accéder aux nids, les pigeonniers étaient munis

d'échelles tournantes. Celle de ce pigeonnier a disparu mais une partie de la charpente subsiste encore, et notamment l'entrait\*, qui conserve le trou dans lequel le poteau central venait s'emboîter.

Le pigeonnier de la Grand'Maison, intégré dans l'une des tours d'enceinte de la basse cour, est mentionné en 1805, lors de l'achat de la propriété par Pierre Ricois. Cette tour a aussi perdu sa toiture d'origine mais on remarque sur sa façade une petite ouverture servant d'aire d'envol aux pigeons. Une pierre proéminente leur tenait lieu de perchoir. Il reste actuellement 60 trous de boulins maçonnés en calcaire de Beauce, et conçus comme ceux du pigeonnier de l'église, avec une taille assez similaire.

<sup>1</sup> Voir aussi aux Archives Nationales la cote Q<sup>2</sup>483. Elle contient un aveu de la seigneurie du Roger fait le 4 septembre 1767 par François Durozier, chanoine de l'église patriarcale de Bourges. Le château est décrit pièce par pièce.

<sup>2</sup> Sur le cadastre napoléonien, la terre de Plainvilliers est notée avec un « s » final (Colette Beaune, « Guillaume de Plainvilliers abbé de Pontlevoy », p. 38, cf. Bibliographie p. 16).

# BÂTIMENTS TECHNIQUES ET COMMUNAUX

**THENAY EST, AVEC PONTLEVOY, UNE DES RARES COMMUNES À POSSÉDER UN FOUR À CHAUX, TÉMOIN D'UN DÉBOUCHÉ DU CALCAIRE DE BEAUCE, EXTRAIT DANS LES CARRIÈRES DE PONTLEVOY MAIS AUSSI DANS LES COMMUNES ALENTOURS. AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE THENAY S'ÉQUIPE AUSSI DE BÂTIMENTS RÉPONDANT AUX ÉVOLUTIONS SOCIALES ET POLITIQUES DE SON TEMPS.**

## **LE FOUR À CHAUX**

Situé sur la route menant à Monthou-sur-Cher, entre le pont Gallet et le Coudray, le four à chaux est aujourd'hui dans une propriété privée mais partiellement visible du chemin Gauron. Si sa construction, en partie dissimulée sous les broussailles, ne peut être datée, il témoigne d'une activité artisanale ou semi industrielle en rapport avec le travail de la pierre sur la commune. Entièrement recouvert par un tertre de pierre, il se compose d'un gueulard, ouverture pour y déverser les pierres de calcaire, d'environ 2 mètres de diamètre, auquel on accédait par une rampe ménagée sur le tertre, d'une cuve et de deux salles réparties de chaque côté de la cuve.

## **LE LAVOIR**

Le projet de lavoir a commencé à voir le jour avec la délibération du conseil municipal du 13 mai 1881. Cette délibération faisait état d'une recherche de terrain pour établir un lavoir et un abreuvoir publics. Le lavoir est finale

ment construit en 1889, près du pont

Gallet. Il semble être l'unique lavoir public de la commune. Situé en contrebas du centre-bourg, à proximité du Beugnon, il est alimenté par une source captée sous la rue.

Le bassin est à l'air libre et le fond est cimenté. Il est bordé par l'abri au nord et par un terre-plein au sud. L'exutoire de la source se fait à l'extrémité est du bassin, au moyen d'une vanne. La source rejoint ensuite le Beugnon par un souterrain puis par un fossé.

L'abri est construit en moellons de calcaire de Beauce. Deux possibilités d'accès ont été aménagées : un escalier dans l'angle sud-ouest, suivi d'un plan maçonné ; une pente régulière dans l'angle sud-est qui part de la rue. L'escalier était sans doute utilisé pour des petites lessives, pouvant être portées dans des paniers, tandis que le plan incliné était réservé aux brouettes. Le lavage ne se faisait pas dans le bassin, car la margelle, à angle droit, ne porte aucune trace de planche. Il se pratiquait à l'intérieur de l'abri sur des selles disposées à demeure sur des piétements en fer.



Le lavoir communal, vue d'ensemble.



Vue du bassin.

Sur le mur du lavoir, une barre de fer soutenue par une potence servait à l'égouttage du linge en fin de lessive. Une petite cheminée était installée sur le mur est. Cette présence est assez inhabituelle car, en général, le linge était bouilli à domicile. Le lavoir servait en fait au dernier frottage et au rinçage. Il est possible que la cheminée servait alors à faire chauffer l'eau pour le rinçage avec les boules de bleu. Les laveuses pouvaient aussi l'utiliser pour leur propre confort : faire chauffer le café, un frugal repas de midi ou se réchauffer les mains.

### LA MAIRIE-ÉCOLE

Le projet de construction d'une mairie-école débute en 1877. On ignore où se tenait l'école avant et où était située la mairie. Le 12 mars 1877, des plans sont dressés pour la construction d'une mairie et de deux écoles. En fin d'année 1877, un terrain est acquis pour 3600 frs. Le devis, dressé le 12 mars 1877 par Martin-Monestier, et approuvé le 10 mai 1878, décrit le terrain ainsi : « Ce terrain plus élevé que la route, et s'élevant ensuite par

une pente assez forte, se prête facilement à une bonne disposition. Le bâtiment central sera précédé d'une place publique en pente à laquelle on parviendra de la route par un premier perron, les cours des enfants placées de chaque côté seront au niveau de la partie la plus élevée de la place [...] Les classes seront établies au niveau du sol naturel afin qu'elles soient bien saines, et pour y parvenir, il sera établi de chaque côté du bâtiment principal deux escaliers mettant en communication les cours et les préaux couverts avec les classes placées à un niveau supérieur, l'instituteur et l'institutrice y parviendront facilement par un escalier particulier montant en même temps au jardin et à leur logement situé au premier étage. » Les travaux sont adjugés par lot le 20 juin 1878. Le bâtiment doit être achevé pour le 20 juin 1879. Il est fait état de difficultés dans l'avancement des travaux. Ils se poursuivent toujours en février 1880. Aucun procès-verbal de réception des travaux n'a été retrouvé. On sait toutefois que de nouveaux travaux ont lieu en 1882 : « Pour compléter et améliorer les bâtiments scolaires ».

# LE SOUVENIR DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

**COMME TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE, THENAY A PARTICIPÉ À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. UN VITRAIL DANS L'ÉGLISE, AINSI QUE LE MONUMENT AUX MORTS PORTENT LE SOUVENIR DU SACRIFICE DES HOMMES. MAIS THENAY, À L'EXEMPLE DES COMMUNES DE LA VALLÉE DU CHER ET DU SUD DE LA SOLOGNE, PORTE AUSSI LE SOUVENIR DE LA PRÉSENCE MILITAIRE AMÉRICAINE.**

## **UN VITRAIL COMMÉMORATIF**

Ce vitrail se trouve dans le collatéral sud de l'église, près de la porte d'entrée du bâtiment. Il a été donné par la famille d'un Poilu tué pendant la Première Guerre mondiale dont le portrait est représenté sur la verrière. Charles-Léon Bled est né le 10 novembre 1883 à Thenay. Il a été incorporé au sein du 169<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Lors de son décès, il avait le grade de sergent. Il est mort le 31 mai 1915, dans le secteur de Bois-le-Prêtre. Les combats de Bois-le-Prêtre ont eu lieu de septembre 1914 à juillet 1915 dans un massif forestier situé sur la commune de Montauville, à quelques kilomètres de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Ces combats entrent dans le contexte de la « course à la mer », dernière étape de la guerre de mouvement sur le front occidental. De l'automne 1914 au printemps 1915, les troupes françaises progressent dans le bois au prix de pertes énormes. Le 4 juillet 1915, une contre-attaque allemande reprend presque tout le terrain gagné dont l'emplacement de la Croix des Carmes. Le front reste immobile dans le secteur jusqu'à la fin

du conflit. Les combats ont fait 7000 morts dans chaque camp. Finalement, le 13 septembre 1918, tout le secteur de Bois-le-Prêtre est libéré sans combat par la 90<sup>e</sup> division d'infanterie américaine, au cours de la réduction du saillant de Saint-Mihiel.

## **LE MONUMENT AUX MORTS**

Le 18 août 1920, le ministère de l'Intérieur a envoyé un courrier aux préfets pour établir la subvention de l'État à l'intention des communes souhaitant ériger un monument aux morts. La mairie de Thenay a répondu à un questionnaire le 23 décembre 1920 pour pouvoir en bénéficier. Selon ce document, 54 soldats sont morts entre 1914 et 1918 : 46 tués et 8 disparus, considérés comme morts. Le 1<sup>er</sup> août 1922, la commune de Thenay obtient une subvention de l'État de 850 frs. L'emplacement choisi se trouve à proximité de l'église, à la place de l'ancien local de la pompe à incendie. Un architecte nommé Amiot avait dressé des plans de situation du monument le 17 janvier 1921. Les travaux ont été adjugés le 24 juillet 1921 : « Le monu



Vitrail commémoratif (Nicolas Xavier).



Plan du Monument aux Morts (Archives Départementales du Loir-et-Cher 6 O 262/4).



Un des graffitis américains conservés dans la commune.

ment sera en pierre dure de Thenay, premier choix, avec appareillage suivant les indications des dessins dressés par l'architecte, la taille de la pierre sera bouchardée finement et ciselée, et les moulurations sans la moindre épaufrure. Les inscriptions des noms des morts et autres, gravées en creux, biseau accentué, les lettres dorées... ».

## LE SOUVENIR DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE

Comme beaucoup de communes de la vallée du Cher, certains murs en tuffeau des bâtiments de Thenay portent des graffitis réalisés par les soldats américains en stationnés dans le secteur, lors de la Première Guerre mondiale. Les États-Unis d'Amérique déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Pour organiser la logistique nécessaire à l'envoi des troupes sur le front occidental et parfaire l'entraînement des soldats, l'État-major américain décide, de concert avec l'État-major allié, de diviser la France en trois zones. Les zones de débarquement accueillent les soldats (Brest, Saint-Nazaire, Bassens) ; la zone intermédiaire est un centre

logistique et d'entraînement ; la zone de front correspond aux sites de combats. La région Centre se trouve dans la zone intermédiaire et le sud du Loir-et-Cher est au cœur du dispositif.

Les communes de Gièvres et Pruniers-en-Sologne accueillent un immense camp logistique : le GISD (*General Intermedediate Supply Depot*) tandis que la 41<sup>st</sup> division s'installe dans la vallée du Cher. Cette division n'est pas une division combattante. Sa mission est d'achever l'entraînement des soldats débarquant d'Amérique et de constituer des réserves pour remplacer les soldats blessés ou morts. Le 1<sup>er</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> RI a pris ses quartiers à Thenay. D'après un recensement, la commune a compté 26 officiers, 1000 hommes et 500 chevaux entre janvier et mai 1918. Thenay s'est aussi vue honorée de la visite du général John Pershing, chef du corps expéditionnaire américain, alors en tournée d'inspection.

## SOURCES

**1. Archives Nationales, Q<sup>1</sup>483**, aveu de seigneurie du Roger par François Durozier, 4 septembre 1767.

**2. Archives Départementales du Loir-et-Cher. 262 O6 1 et 2** (L'église, le lavoir, la mairie-école).  
**9 T 2bis** (le monument aux morts).

## BIBLIOGRAPHIE

**2. Archives Départementales du Loir-et-Cher**, *De l'Objet d'Art à la Mémoire préservée, restauration du patrimoine mobilier du Loir-et-Cher*, catalogue d'exposition (6 mars - 13 avril 1998), Blois.

**3. Colette Beaune**, « Guillaume de Plainvillier, abbé de Pontlevoy 1418-1468 » (p. 29-47), et « Le retable de Thenay » (p. 49-61), Pontlevoy, une histoire millénaire, Mémoires de la Société des Sciences et Belles Lettres de Loir-et-Cher n°71, Blois, 2016.

**4. Jacqueline Cadalen-Lesueur (dir.)**, « Nouvelle approche de l'agglomération antique de Tasciaca (Thésée, Pouillé, Monthou-sur-Cher, Loir-et-

Cher) » (p. 9-99), *Agglomérations Secondaires antiques en région Centre-Val de Loire*, 64<sup>e</sup> Supplément à la revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, 2016.

**5. Comité départemental du Patrimoine et d'Archéologie du Loir-et-Cher**, *Patrimoine dans votre commune n°17*, Thenay, Blois, septembre 1998.

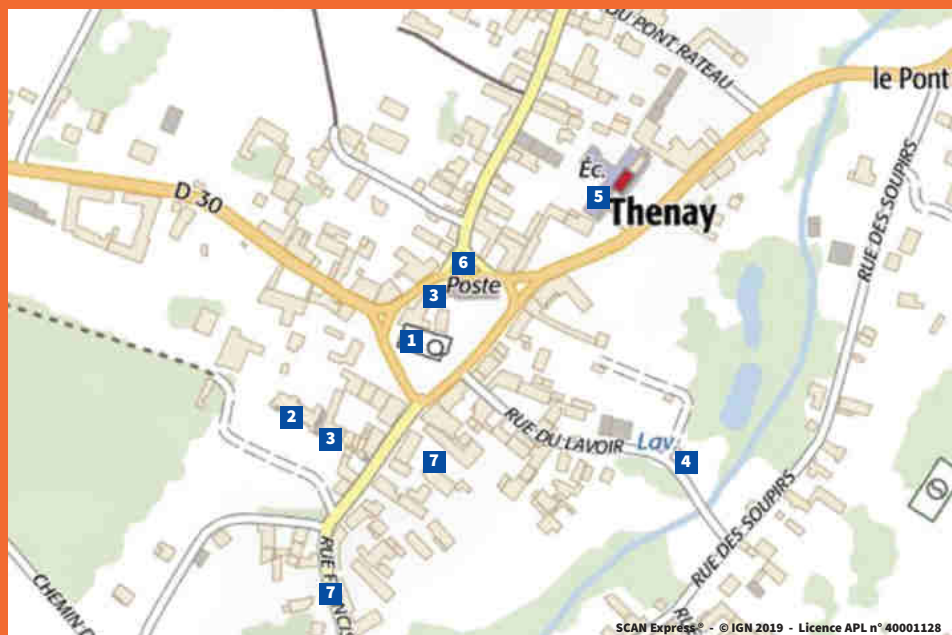
## GLOSSAIRE

**Garenne à conins (n.f.)** : réserve de chasse pour les lapins.

**Entrait (n.f.)** : pièce de bois horizontale, posée sur les murs gouttereaux d'un bâtiment, et servant à réunir les arbalétriers.



# PLAN



## LÉGENDE

- 1** Église
- 2** Grande Maison
- 3** Pigeonniers
- 4** Lavoir
- 5** Mairie-école
- 6** Monument aux Morts
- 7** Graffitis américains

# «SAVOIR ÉCOUTER, C'EST POSSÉDER, OUTRE LE SIEN, LE CERVEAU DES AUTRES.»

Léonard de Vinci (15 avril 1452 - 2 mai 1519).

Le label "**Ville ou Pays d'art et d'histoire**" est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

**Le service animation de l'architecture et du patrimoine**, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville/du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

## Renseignements Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinois

1 quai Soubeyran  
41130 Selles-sur-Cher

Tél : 02 54 97 78 60

E-mail: [pah.vcr@gmail.com](mailto:pah.vcr@gmail.com)

[www.valdecherromorantinois.fr](http://www.valdecherromorantinois.fr)

## À proximité

Blois, Bourges, Chinon, Loches, Orléans, Tours, Vendôme ont le label Ville d'art et d'histoire.

Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Val d'Aubois ont le label Pays d'art et d'histoire.

